



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

10 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

26077571

N° d'entreprise : 0772 646 867

Nom

(en entier) : EUROPEAN HALAL ACADEMY

(en abrégé) : EHA

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Réélection d'administrateurs et changement d'adresse du siège social

A. LES RÉOLUTIONS ÉCRITES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES ORDINAIRE d.d.24 juillet 2025 indiquent ce qui suit:

[...]

5. Nomination/Réélection de l'administrateur

Administrateur: Halal Food Council of Europe ASBL

Les membres décident de redésigner comme administrateur Halal Food Council of Europe ASBL, Drukpersstraat 4, 1000 Brussel. Son mandat prendra effet le 18/08/2024 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 18/08/2027, sous réserve de réélection.

Mujahid Masood, domicilié à Drukpersstraat 4, 1000 Brussel, interviendra pour cette société comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 CSA. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: Salman Munir Chaudry

Les membres décident de redésigner comme administrateur : Salman Munir Chaudry. Son mandat prendra effet le 18/08/2024 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 18/08/2027, sous réserve de réélection. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: Dr. Chaudry Muhammad

Les membres décident de redésigner comme administrateur : Dr. Chaudry Muhammad. Son mandat prendra effet le 18/08/2024 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 18/08/2027, sous réserve de réélection. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

[...]

6. Procuration spéciale

Les membres décident d'accorder des pouvoirs spéciaux à M. Timon Sohier, Mme Julie Vandenweghe, Mme Alessandra Oliver, M. Anton Baeten et Mme Nadine Crocaerts, choisissant domicile chez BDO Advisory BV, rue de Stassart 35, 1050 Ixelles, agissant individuellement et avec le pouvoir de sous-délégation, pour (i) signer et déposer les formulaires I en vue de la publication des décisions prises dans les Annexes du Moniteur Belge et signer et déposer les formulaires II modifiant l'enregistrement dans la Banque-Carrefour des Entreprises, (ii) modifier l'enregistrement de la société dans la Banque-Carrefour des Entreprises et auprès des autorités fiscales, et (iii) effectuer toutes les actions nécessaires ou utiles à cet égard.

[...]

B. LE PROCES-VERBAL DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION d.d.15 mars 2026 indique ce qui suit:

[....]

1. Changement d'adresse du siège social

L'organe d'administration confirme et ratifie la décision de transférer le siège social de la Société au 1^{er} Janvier 2026 à l'adresse suivante: Avenue Louise 120, 1000 Bruxelles.

2. Procuration

L'organe d'administration décide d'accorder des pouvoirs spéciaux à Mme Julie Vandenberghe, M. Timon Sohier, Mme Erin Verhaeghen, Mme Pamina Pattou, chacun ayant le pouvoir d'agir individuellement et avec le pouvoir de substitution, pour (i) signer et déposer les formulaires I en vue de la publication des décisions prises aux Annexes du Moniteur belge et signer et (ii) déposer les formulaires II modifiant l'enregistrement dans la Banque-Carrefour des Entreprises et auprès des autorités fiscales, (iii) prendre les mesures nécessaires pour la rédaction et la signature des attestations visées à l'article 13 de la loi du 4 mai 2023 relative au Registre central des interdictions de gérer, et pour s'assurer qu'aucune interdiction n'a été prononcée par une juridiction d'un Etat membre de l'Espace économique européen, et (iv) effectuer toutes les actions nécessaires ou utiles à cet égard.

[....]

C. LES DECISIONS ECRITES UNANIMES DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION EN DATE DU 1 Mai 2026 indiquent ce qui suit:

[....]

1. Démission de la personne déléguée à la gestion journalière

L'organe d'administration décide à l'unanimité de mettre fin au mandat de M. Mouaffak Al Hariri, en tant que 'personne déléguée à la gestion journalière', avec effet à compter du 01 juin 2026.

À partir de cette date, tous les pouvoirs et mandats spéciaux accordés à M. Mouaffak Al Hariri seront révoqués.

2. Nomination d'une personne déléguée à la gestion journalière

L'organe d'administration, à l'unanimité, décide de nommer M. Mounif Kilani en tant que personne déléguée à la gestion journalière, à compter du 01 juin 2026 .

Son mandat aura une durée indéterminée.

M. Mounif Kilani choisit son domicile au siège de l'Association pour toutes les questions qui concernent l'exercice de son mandat en application de l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations.

Son mandat est exercé à titre gratuit.

[....]

4. Procuration spéciale

Les administrateurs décident de donner procuration Mme Julie Vandenberghe, Mme Pamina Pattou et M. Timon Sohier chacun agissant individuellement et avec possibilité de substitution, afin de prendre les mesures nécessaires pour l'enregistrement et la publication de ces décisions, y compris la signature et le dépôt des formulaires I et II auprès de l' en vue de la publication des décisions prises dans les annexes du Moniteur belge, et, de manière générale, pour la représenter devant les greffes des tribunaux de l'entreprise, auprès des guichets d'entreprises, dans l'exécution des formalités et actes nécessaires à l'enregistrement des documents sociaux dont la publication est requise par la loi.

[...]"

Pour extraits analytiques,
Timon Sohier
Mandataire spéciale